

OMPI



AB/XXIX/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 8 juillet 1996

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

ORGANES DIRECTEURS DE L'OMPI ET DES UNIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI

**Vingt-neuvième série de réunions
Genève, 23 septembre - 2 octobre 1996**

PROJETS D'ORDRE DU JOUR DES SESSIONS ORDINAIRES DE 1997
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI, DE LA CONFÉRENCE DE L'OMPI,
DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE PARIS
ET DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE BERNE

Mémoire du Directeur général

1. La Convention instituant l'OMPI prévoit que "le Comité de coordination... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale [et]... de la Conférence..." (article 8.3)). La Convention de Paris (Stockholm) prévoit que "le Comité exécutif... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée..." (article 14.6a)). La Convention de Berne (Stockholm et Paris) prévoit que "le Comité exécutif... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée..." (article 23.6a)).
2. L'Assemblée générale de l'OMPI, la Conférence de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne tiendront chacune leur prochaine session ordinaire du 22 septembre au 1^{er} octobre 1997. On trouvera dans les annexes I, II, III et IV du présent document des suggestions quant aux points qui devraient en tout cas figurer dans les projets d'ordre du jour de ces sessions. L'inscription de ces points est suggérée eu égard aux dispositions pertinentes de la Convention instituant l'OMPI, de la Convention de Paris (Stockholm) et de la Convention de Berne (Stockholm et Paris) ou à des décisions antérieures

de certains organes directeurs. Il y a lieu de noter que si les circonstances l'exigent, le directeur général inscrira d'autres points à ces projets d'ordre du jour.

3. Il y a lieu de noter que, conformément à des décisions antérieures et outre le programme et budget pour 1998 et 1999, le directeur général devrait présenter aux organes directeurs, à leurs sessions de septembre 1997, un plan à moyen terme de quatre ans - c'est-à-dire pour les années 2000 à 2003. Cependant, étant donné qu'un nouveau directeur général sera nommé lors de ces sessions, il semblerait plus approprié que ce soit lui qui présente le plan à moyen terme pour les années 2000 à 2003. Cela pourra être fait lors des sessions de 1998 des organes directeurs. C'est pourquoi aucune mention d'un plan à moyen terme n'est faite dans les annexes du présent document.

4. Les points à inscrire aux projets d'ordre du jour de tous les organes directeurs qui se réuniront en session ordinaire en 1997 seront, comme d'habitude, fusionnés et présentés sous la forme d'un projet d'ordre du jour unifié et annoté.

5. Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à adopter les annexes I et II; le Comité exécutif de l'Union de Paris est invité à adopter l'annexe III; le Comité exécutif de l'Union de Berne est invité à adopter l'annexe IV.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

Points à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 1997 de

l'Assemblée générale de l'OMPI

Élection du bureau de l'Assemblée générale

Activités menées depuis le 1^{er} juillet 1995; comptes de l'exercice biennal 1994-1995; rapport financier intermédiaire pour 1996; arriérés de contributions

Nomination du nouveau directeur général

Locaux

Programme et budget pour 1998 et 1999

Désignation du vérificateur des comptes

Résolutions de l'Organisation des Nations Unies

Admission d'observateurs

Élection des membres du Comité du budget de l'OMPI et du Comité des locaux de l'OMPI

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

Points à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 1997 de

la Conférence de l'OMPI

Élection du bureau de la Conférence

Activités menées depuis le 1^{er} juillet 1995; comptes de l'exercice biennal 1994-1995; rapport financier intermédiaire pour 1996; arriérés de contributions

Examen des rapports du Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle (PC/IP) et du Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins (CP/DA)

Programme et budget pour 1998 et 1999

Désignation des membres des groupes de travail du PC/IP et du CP/DA pour 1999

Élection des membres *ad hoc* du Comité de coordination de l'OMPI

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

Points à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 1997 de

l'Assemblée de l'Union de Paris

Élection du bureau de l'Assemblée

Activités menées depuis le 1^{er} juillet 1995; comptes de l'exercice biennal 1994-1995; rapport financier intermédiaire pour 1996; arriérés de contributions

Nomination du nouveau directeur général

Programme et budget pour 1998 et 1999

Désignation du vérificateur des comptes

Admission d'observateurs

Élection des membres du Comité exécutif de l'Assemblée

[L'annexe IV suit]

ANNEXE IV

Points à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 1997 de

l'Assemblée de l'Union de Berne

Élection du bureau de l'Assemblée

Activités menées depuis le 1^{er} juillet 1995; comptes de l'exercice biennal 1994-1995; rapport financier intermédiaire pour 1996; arriérés de contributions

Nomination du nouveau directeur général

Programme et budget pour 1998 et 1999

Désignation du vérificateur des comptes

Admission d'observateurs

Élection des membres du Comité exécutif de l'Assemblée

[Fin de l'annexe IV et du document]